

Conférence du 26 septembre 2018

Analyse de l'enquête de 2017 sur le panier du pensionné.

Ce mercredi 26 septembre, suite à la demande de notre amicale, Monsieur Philippe Andrienne est venu présenter et commenter pour nos membres et les personnes intéressées, les résultats de l'enquête menée sur « le panier du pensionné » entre le 1^{er} avril et le 16 juillet 2017.

En résumé, il apparaît que la situation des pensionnés s'est détériorée, comparaison faite avec l'enquête de 2010. Actuellement, le seuil de pauvreté se situe à 1672,00 € par mois pour un couple et 1156,00 € pour un isolé. Il faut savoir que

- 42% ménages ont des revenus inférieurs à 2000,00 €/mois
- 29% entre 2000,00 et 3000,00 €/mois
- 19% entre 3000,00 et 4000,00 €/mois
- 9% au-delà de 4000,00 €/mois

NB Ces chiffres s'entendent « nets »

En examinant les dépenses poste par poste, on constate que 12,3% des hommes et 20% des femmes vivent en-dessous du seuil de pauvreté (écart plus marqué entre l'index et le coût réel de la vie) et 1/3 des ménages sont dans une situation « limite ».

L'analyse de cette enquête régionale a été suivie avec beaucoup d'attention et les participants sont invités à réagir.

Quelle portée cette enquête a-t-elle eu et jusqu'à quel niveau de pouvoir (compétence) est-elle remontée ?

Philippe Andrienne répond que l'enquête a été relayée par les médias en fin 2017. Diverses autorités ont été rencontrées dont le ministre des pensions ainsi que des membres de la commission des pensions (députés wallons et bruxellois), présidents de partis. L'objectif de ces rencontres est d'attirer l'attention du monde politique et de provoquer le débat. Le « bureau du plan a sorti une enquête plus vaste (fédéral), sur le pouvoir d'achat des personnes âgées. Une rencontre avec les chercheurs de cette commission permettra de comparer les résultats des deux enquêtes.

Une autre question oppose le coût de la vie en maison de repos et à domicile
Réflexion entendue par l'intervenant : « chez toi, ça ne coûte rien, en maison de repos, c'est cher ». L'enquête montre qu'il y a peu de différence entre les manques, quel que soit le lieu de vie.

Peut-on intéresser les jeunes à la situation des aînés ?

La rencontre avec les jeunes est compliquée car ils sont eux-mêmes préoccupés par des problèmes d'emploi voire de survie. Parler « pension » à un jeune actuellement est donc fort loin de ses préoccupations. Contact a été pris via le MOC avec des

représentants de la JOC mais il y a peu de retombées. Actuellement, il n'y a donc pas (ou peu) d'action à ce niveau.

En conclusion, Philippe Andriane rappelle l'importance de faire entendre notre voix notamment par le vote et spécifiquement en mai 2019 pour atteindre le fédéral et le régional.

Cette rencontre s'est achevée autour d'une tasse de café où les commentaires ont continué, démontrant l'intérêt de chacun.

Marie-Jeanne Hupé